



MUNICIPALES + INTERCOMMUNALES

— LES 15 ET 22 MARS — LES ÉLECTIONS COMPTENT DOUBLE !



Communiqué de presse
15 janvier 2026

Les 15 et 22 mars, les élections comptent double !

Les 15 et 22 mars prochains, les élections seront municipales ET également intercommunales. À deux mois jour pour jour des élections, Intercommunalités de France dévoile sa campagne de communication grand public pour sensibiliser les Françaises et les Français sur le fonctionnement du scrutin et les grands enjeux liés au couple commune-intercommunalité. L'association dévoile les résultats d'un sondage exclusif et inédit réalisé par l'Ifop démontrant le besoin d'information sur le sujet : moins d'un tiers (31 %) des Français seulement savent qu'ils éliront les élus de leur intercommunalité en même temps que le conseil municipal.

Enjeu du scrutin souvent peu visible, l'intercommunalité (communautés de communes, agglomérations, métropoles) porte des compétences centrales dans la vie quotidienne des Français. Une meilleure information de nos concitoyens sur le sens de leur vote et sur le rôle de l'intercommunalité est un impératif démocratique qui conduit Intercommunalités de France à porter une grande campagne sur le sujet.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les bulletins de vote comprendront deux listes : une pour les candidats au conseil municipal, et une pour ceux qui parmi eux sont fléchés pour être candidats à l'intercommunalité. Dans les communes de moins de 1000 habitants, ce seront le maire, le premier adjoint, etc. qui siégeront à l'intercommunalité, dans l'ordre du tableau, et en fonction du nombre de sièges dévolus à la commune. Ainsi, contrairement à certaines idées reçues, les élus de l'intercommunalité, dont le président et les vice-présidents élus à l'issue du « 3^e tour », le sont au suffrage universel direct.

Pour informer et sensibiliser sur cette réalité démocratique, Intercommunalités de France dévoile une grande campagne de communication digitale articulée autour de vidéos informatives destinées au plus grand monde – un spot de 20 secondes, une vidéo informative sur les élections et une sur l'intercommunalité –, d'un document informatif de 16 pages et de visuels pour les réseaux sociaux. Ces contenus ont vocation à être largement relayés par les intercommunalités. Ce dispositif s'accompagnera de deux partenariats majeurs pour sensibiliser les jeunes Français, avec Jamy Gourmaud (Les Épicurieux) et Brut avec une interview du constitutionnaliste Benjamin Morel.

[Retrouvez la présentation de la campagne](#)

Parmi les enseignements du sondage réalisé par l'Ifop pour Intercommunalités de France, les Français souhaitent davantage de visibilité et de démocratisation du volet intercommunal des élections. En effet, 88 % d'entre eux estiment que les prétendants à la fonction de président(e) de l'intercommunalité devraient se déclarer dès la campagne électorale, et 85 % souhaitent que le suffrage universel direct des conseillers intercommunaux par fléchage soit étendu aux communes de moins de 1000 habitants.

[Retrouvez l'analyse et les résultats complets du sondage](#)

Contact presse :

Yoann Jacquet – y.jacquet@intercommunalites.fr – 06 71 50 65 88

À propos d'Intercommunalités de France

Intercommunalités de France est une association nationale d'élus représentant les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux. Elle accompagne ses adhérents par la mise à disposition de l'expertise de son équipe. L'association fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 200 communautés d'agglomération, 12 communautés urbaines, 9 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 720 communautés de communes, qui représentent près de 80 % de la population française.

En savoir plus : www.intercommunalites.fr